

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 61 (1973)

Heft: 10

Artikel: Conférence organisée par les femmes socialistes vaudoises

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'Alliance

Quatre de nos Nouvelles de l'Alliance, autrefois multicopiées, ont paru dans "Femmes Suisses" à ce jour. Elles renseignent un plus large cercle de lecteurs sur les activités de cette grande organisation faitière et des associations qui lui sont affiliées. Nous prions nos membres de lire ces informations imprégnées aussi soigneusement que les anciennes, car nous nous efforçons de les tenir au courant de tout ce qui concerne l'Alliance. Les vacances sont passées : le bureau, le comité et le secrétariat sont de nouveau en pleine activité.

Comité

Les charges ont été nouvellement réparties ; chaque responsable d'un domaine d'activité dispose maintenant d'une suppléante en cas de besoin.

Secrétariat

Vu le manque de personnel, le secrétariat de l'ASF est surchargé depuis quelque temps. Durant certaines périodes de l'année, il ne comprend que 2 à 3 employées à temps complet et quelques-unes à temps partiel. Malgré cela, les affaires importantes ont quand même été expédiées à temps ; quelques membres du comité y contribuèrent activement. On prévoit une amélioration de la situation pour cet automne. Nous cherchons toujours une remplaçante **romande** de notre secrétaire générale.

Activités courantes

Un des objets les plus importants est le projet d'une loi fédérale sur la dériminalisation de l'avortement que le département fédéral de justice et police a transmis entre autres, à l'Alliance pour étude. Le comité a fait connaître, dans un communiqué de presse, son refus du projet du Département de justice et police ; il a chargé

la commission ad hoc pour l'étude de la commission de la grossesse de préparer une requête au dit Département. Le comité a accepté ce texte et l'a présenté à la conférence des présidents du 26 septembre ; une votation consultative a donné le résultat suivant : les trois-quarts des participantes à la conférence sont en faveur de la solution des délais, le quart pour celle des indications avec indications sociales.

L'Alliance a en outre donné son avis concernant le référendum sur les traités politiques.

Publications

La nouvelle édition de la brochure sur les "professions féminines" vient d'être traduite. Elle a été adaptée aux conditions de la Suisse romande par l'Association suisse pour l'orientation professionnelle.

VIE INTERNATIONALE

Conseil international des femmes

"Femmes Suisses" a publié un compte-rendu de l'assemblée triennale de Vienne.

C'est avec plaisir que nous relevons que Mme Edith Zimmermann, ancien membre de notre comité, a été élue

deuxième vice-présidente, ce qui pourra combler elle a été appréciée comme trésorière, et que Mmes Jacqueline Fischer et Perle Bugnion ont été réélues vice-présidentes de commissions.

L'activité internationale est astreignante, mais passionnante et l'intervention des organisations féminines est toujours très nécessaire.

(CECIF) Centre européen du Conseil international des femmes

La prochaine séance du CECIF aura lieu, en octobre, à Amsterdam. A l'ordre du jour figure une modification de structure qui doit permettre au CECIF d'avoir davantage d'influence à Strasbourg et d'entrer en contact avec les communautés européennes. La présidente de la commission économique de l'Alliance a présenté au CECIF un rapport sur la protection des consommateurs en Suisse. Conference of Women's Organizations of European Cooperation and Security.

Pour la première fois, des organisations féminines de l'Est et de l'Ouest se sont réunies pour discuter ensemble de la situation de la femme dans les pays industrialisés et de la collaboration européenne. L'idée de cette rencontre est due à la secrétaire générale adjointe de l'ONU, Mme Helvi Sipila, la réalisant aux associations féminines finlandaises. La représentante de l'ASF, Mme May Vaudier, a exposé à cette conférence les problèmes et les succès des femmes de Suisse ; à son retour, elle a présenté un intéressant rapport.

"La Suisse et l'année de la femme"

La communauté de travail a tenu sa première séance à Biel, sous la présidence de Mme Lili Nabholz-Haidegger, docteur en droit. Mmes Jacqueline Berenstein-Wavre, Genève-Lausanne, et Giovanna Vecchi, Lugano, ont été élues à la vice-présidence.

Déléguées dans des commissions fédérales

Cinq femmes, sur 50 membres, ont été nommées à la Commission consultative de l'ONU, parmi lesquelles la présidente de l'Alliance, Mme Regula Pestalozzi, docteur en droit, le profes-

seur de droit Denise Bindschedler, membre de la commission pour les relations internationales et Mme Edith Zimmermann, ancien membre du comité.

Communications

Mme Claire Rufer-Eckmann, architecte et membre de notre commission pour les questions d'habitation est décédée, après une cruelle maladie, à l'âge de 50 ans. Nous perdons en elle une collaboratrice appréciée qui a représenté l'Alliance dans diverses commissions fédérales et d'autres groupements.

C'est à un âge avancé qu'est décédée dans le home Oberstrass, à Zurich, Mme Emma Steiger, docteur en droit, auteur d'un ouvrage sur "l' Histoire du travail féminin à Zurich". Toute sa vie durant, Mme Steiger a œuvré en faveur des préférences de la société, ayant tout pour les femmes ; lorsqu'elle dut quitter son domicile, elle mit à la disposition de l'ASF une partie de sa riche bibliothèque.

Les membres de l'Alliance garderont un excellent souvenir de Mme Rufer et de Mme Steiger.

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTES DANS NOS ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Ligue du Foyer de l'Armée du Salut

Nouvelle présidente : Mme la commissaire Bianca Evans.

Prochaines manifestations (selon informations reçues)

Suisse

24 octobre 1973

27-28 octobre

8 novembre

10-11 mai 1974

14-15 mai

Etranger

24 oct.-1er nov.

7-14 novembre

Assemblée des déléguées de l'Union des sociétés des femmes israélites en Suisse, à Genève.

Assemblée des déléguées de l'Association suisse de gymnastique féminine, à Biel.

Conférence des présidents de l'Union suisse des groupes féminins du Parti radical-démocratique, à Berne.

Assemblée des délégués de l'Alliance de sociétés féminines suisses, à Biel.

Assemblée annuelle de la Société d'utilité publique des femmes suisses, à Thoune.

Conférence régionale du Conseil international des femmes, à Sydney (Australie).

Congrès triennal de l'Alliance internationale des femmes, à la Nouvelle-Delhi.

Neuchâtel

M.-C. Leburgue au centre de liaison

« La situation de la femme dans le monde d'aujourd'hui », tel est le thème de réflexion proposé par le Centre de liaison aux sociétés féminines neuchâteloises pour cet hiver. Il convient en effet que les femmes se préparent à participer de près ou de loin au grand congrès féminin suisse de 1975. Pour faciliter l'étude de ce vaste problème qu'est la condition féminine, le Centre de liaison, appuyé par la section neuchâteloise de la Fédération romande des Consommatrices, organise une conférence au Grand Auditorium du Collège des Terreaux de Neuchâtel, le lundi 29 octobre 1973, à 20 h. 30. Sujet : "La femme, hier, aujourd'hui, demain". Conférencière : Mme Marie-Claude Leburgue, de la Radio romande. Mme Leburgue, de par sa formation, sa profession, son ouverture d'esprit et son contact journalier avec des femmes de tous les milieux, est particulièrement qualifiée pour cet exposé qui sera suivi d'un débat. Toutes les femmes, membres d'une société féminine ou pas, sont très cordialement invitées à cette conférence et les messieurs seront aussi les bienvenus.

Depuis plus d'un an, l'Office social neuchâtelois, dirigé par Mme J. Bauermeister, s'emploie à réunir les responsables des organismes s'occupant de l'aide bénévole afin d'obtenir une meilleure information des milieux intéressés, une parfaite coordination des efforts et une collaboration efficace entre toutes les branches du bénévolat. Le travail de ce comité s'est révélé fructueux et l'on envisage maintenant de l'étendre au haut du canton. Le Centre de liaison, représenté par sa présidente à Neuchâtel, déléguera sa vice-présidente, Mme Denise Ramsayer, à la commission de La Chaux-de-Fonds.

Dans le cadre de cet organisme de coordination, la Fondation Pour la Vieillesse, qui a tenu récemment son assemblée générale aux Geneveys-sur-Coffrane, souhaiterait que les femmes de cœur disposant de quelques loisirs se soucient davantage de la solitude des personnes âgées ou malades.

A toutes les femmes jeunes ou moins jeunes qui se sentent un peu désœuvrées — nous savons qu'elles sont légion — le Centre de liaison lance un appel pour qu'elles consacrent régulièrement quelques heures aux affaires du troisième et du quatrième âges.

L'Association neuchâteloise pour l'aide au Tiers monde, dont le Centre de liaison fait partie, a adressé récemment une lettre à toutes les communautés du canton, les invitant à participer au financement d'un projet d'aide technique. Quelques communautés ont déjà répondu favorablement.

Dans les sociétés membres

Lyceum Club de Neuchâtel : exposition de peintures, aquarelles et dessins de Christophe Jelenkiewicz, du 6 au 27 octobre 1973.

S. Sch.



Admirez en silence... Voici l'immeuble acheté par l'Alliance et dans lequel travaille son secrétariat. L'adresse ? 60 Winterthurstrasse, 8006 Zurich.

Genève

L'automne des Femmes universitaires

Voici le programme de l'automne 1973 des Femmes universitaires genevoises :

Octobre : mardi 23 octobre 1973 assemblée gén. de l'AGFU. Afin d'encourager nos membres à assister à cette assemblée, nous avons prévu une partie administrative très courte ; suivra un exposé de Mme N. Lenoir nous relatant les délibérations du Conseil de la FIFDU qui s'est réuni à Genève au mois d'août.

Novembre : samedi-dimanche 3 et 4 novembre 1973 assemblée des déléguées à Lucerne. A cette occasion Mme Jeanne Hersch donnera une conférence intitulée : "Le progrès --évidences, ambiguïtés, mensonges". De plus amples renseignements vous seront fournis dans une circulaire ultérieure.

Décembre : Fête de l'Escalade et célébration du cinquantenaire de la fondation de l'AGFU (3 novembre 1923).

Cours de soins de la Croix-Rouge

Un malade à la maison, un enfant à soigner, une personne âgée à entourer, qui n'a pas connu cette situation ? Il est bien préférable, pour des raisons tant humaines qu'économiques, de garder celui qui a besoin de soins à la maison. Encore faut-il, pour pouvoir le faire, posséder un minimum de connaissances spéciales. C'est un des buts de la Croix-Rouge de former des volontaires qui pourront ensuite faire face à des situations bien définies.

La section genevoise de la Croix-Rouge nous a fait parvenir la liste des cours qu'elle organise. Pour tout renseignement ou inscription, téléphoner au 42 77 50, Croix-Rouge genevoise.

● Cours de soins aux foyers : 7 leçons de 2 heures. 30 francs. Comment installer un malade au lit, faire la toilette, appliquer les traitements simples, le nourrir, etc...

● Cours de soins aux personnes âgées et malades chroniques : complément du précédent. 4 cours de 2 heures. 15 francs. L'évolution physique et psychologique de la personne vieillissante, son alimentation, son environnement, les affections chroniques dont elle souffre.

● Cours de soins à la mère et à l'enfant : 7 leçons de 2 heures. 30 francs. Avant l'accouchement, la naissance, les soins du nourrisson.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Auxiliaire hospitalière

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge. La formation comprend 28 heures d'enseignement théorique et pratique donné par un médecin et une infirmière ; 96 heures de stage pratique dans un hôpital (à temps plein ou partiel) ; cours de répétition 4 jours tous les deux ans. Age requis : 17 à 60 ans.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Les renseignements sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge. La formation comprend 28 heures d'enseignement théorique et pratique donné par un médecin et une infirmière ; 96 heures de stage pratique dans un hôpital (à temps plein ou partiel) ; cours de répétition 4 jours tous les deux ans. Age requis : 17 à 60 ans.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge suisse.

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.

Qui fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031-22 14 74) ou sections régionales.